Remarques au sujet de l'OAP 161 concernant l'Ilot Chardonnet-Banque à Chambéry Centre.

Après avoir pris connaissance de l'OAP « îlot Chardonnet/Banque » voici les remarques que je fais en tant qu'habitante de l'immeuble du 5 rue de la banque concernant : A/le sous-sol de l'immeuble :

° L'espace du parking a été occupé pendant de nombreuses années par un atelier de réparation automobile où se pratiquaient peinture de carrosserie, vidanges, soudures : activités nécessitant l'utilisation de produits toxiques. Que disent les analyses toxicologiques du sol afin d'en évaluer le degré de pollution ?

°° Les épisodes pluvieux et les crues de l'Albane parfois conjuguées contribuent régulièrement à l'inondation des caves de l'immeuble. Dans ce contexte il est important que les écoulements souterrains puissent se faire sans obstacle. Si la construction de garages souterrains est envisagée doit-on s'attendre à une aggravation de cette situation ? Une étude hydrogéologique nous informe -t-elle au sujet de l'innocuité de la construction de ces garages ?

B/ Situation de l'immeuble :

°Construit fin XIXème, son large porche sert d'entrée à l'actuel parking. La partie aérienne appartient à la copropriété, la partie voirie à la commune. Pourrait-on avoir des éclaircissements au sujet de la responsabilité engagée par cet état en particulier concernant tout incident ou accident survenant à cet endroit ? (squat, tapage nocturne ou diurne, dépôts d'objets divers, dégradations, tags.....) ?

C/la vie quotidienne:

C 1 L'accès

°Locataire d'une place sur le parking, je suis très attachée à la facilitation et à l'autonomie de mon quotidien que cela procure (sécurité de mes déplacements quelle que soit l'heure de la journée ou de la nuit, transport des courses et des bagages, etc.). °°Où se gareront les au moins 50 voitures supplémentaires ?

C 2. L'hygiène

°Quel lieu suffisamment grand et accessible pour la collecte des déchets qui pose déjà problème actuellement?

C3. La lumière

°L'ensoleillement de la façade Est, le matin, est un bienfait lumineux qui permet de vivre une partie de l'année à l'extérieur sur les balcons, grâce à l'éloignement des vis à vis. Le projet envisagé et, en particulier, la hauteur des bâtiments vont-t-ils permettre de préserver cela ?

Pourriez-vous être précis au sujet de ces hauteurs en tenant compte du nombre d'étages et de la forme envisagée des toitures (toit-terrasse, toit à 2 pans) ?

C4 Le bruit

°Le côté parking de l'immeuble est le plus calme grâce au peu de place disponible en dehors de celle occupée par les véhicules garés. Qu'en sera-t-il lorsque l'espace sera occupé par des immeubles ?

C5 La vue

°Deux érables et un sureau, outre l'ombre et la verdure apportées, servent de relais et de logis à une faune aviaire variée : mésanges, moineaux, merles...devraient-ils déménager ?

°°J'apprécie la vue et l'atmosphère dégagées par l'aspect de bâtiments industriels (ancien atelier Bétemps), historiques (couvent), artisanaux (atelier La Madrée) et associatif (club de billard). Ils reflètent bien l'usage qui en a été fait au cours du XXème siècle et des siècles précédents. Ils abritent actuellement des activités dynamiques.

""Quelle vue sur les montagnes resterait-t-il?

En conclusion,

- °Je me sens agressée par l'aménagement de cet espace tel que proposé.
- °°Je regrette d'en avoir été si tardivement informée et par un collectif d'habitants.
- °°° Je suis favorable à un réexamen de la proposition que nous avait faite l'équipe municipale en 2016, concernant la vente du terrain actuellement occupé par le parking.